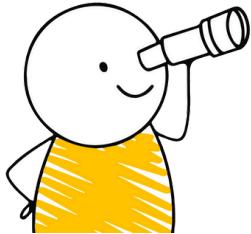


## Secourisme d'entreprise : recyclage



Cette formation répond aux exigences du *Code du Bien-Être au Travail, Livre I - Principes Généraux, Titre 5 relatif aux 1er secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise*, le secouriste doit suivre un recyclage de minimum 4 heures chaque année.

### Public cible :

- Toute personne ayant obtenu le brevet de secourisme d'entreprise

### Objectifs :

- Analyser une situation d'urgence
- Appliquer les procédures exigées en cas d'urgence
- Appliquer les premiers secours adéquats selon la situation d'urgence
- Intervenir de façon rapide, appropriée et efficace, avant l'arrivée de l'équipe médicale

### Contenu :

- Rappel des connaissances et aptitudes de base
- Connaissances et aptitudes spécifiques :
  - Brûlures
  - Soins des plaies
  - Hémorragies
  - Traumatismes
  - ...
- Diverses thématiques en fonction des besoins et demandes des participants

### Méthodologie :

- Support théorique accompagné d'une participation active du groupe, exercices pratiques et mises en situation.

### En pratique :

- En 1/2 journée
- Support pédagogique et assistance administrative mis à disposition de tous les participants